



Les actions en faveur de la sobriété énergétique

Depuis la délibération du Conseil Municipal du 12 décembre 2022 en faveur du plan de sobriété énergétique de nombreuses actions ont été réalisées.



Des études thermiques et énergétiques sont en cours à la salle Joe Dassin et à l'école de La Trouée.

Salle Dassin

La chaudière a été remplacée par une autre plus puissante et plus économique que la commune avait déjà en stock. Le chauffage par air chaud a été supprimé. De nouveaux radiateurs ont été installés dans la salle Chopin afin de remplacer les vieux radiateurs électriques. L'armoire de réglage de la température a été mise sous clefs afin d'éviter aux différents utilisateurs de la salle de pouvoir la changer.

Salle Dumay

Le réseau de chauffage a été réparé et isolé, la consigne de température au départ de la chaudière a été abaissée de 70 à 55°C.

Mairie et écoles

La température du thermostat a été abaissée de 2°C dans l'ensemble des locaux.

Parc des Sports

Isolation du mur entre le local de rangement et la salle de sports. Étude thermique à venir en partenariat avec le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY).

Implication du personnel communal

Des directives concernant les bonnes pratiques d'utilisation des locaux (éclairage, appareils en veille, fermeture des portes, chauffage...) ont été mises en place et seront régulièrement rappelées.

Les agents ont également reçu une sensibilisation à l'usage du numérique : nettoyer sa boîte mail chaque semaine, vider la corbeille, privilégier les dossiers partagés à l'envoi de fichiers lourds, extinction des écrans en fin de journée.

La mise en place du télétravail a été encouragée et formalisée.

Éclairage Public

Après étude par la Commission Environnement et Développement Durable et concertation avec la population, la transformation de nos installations sera financée à hauteur de 50% par le Conseil Régional via un SDAL (Schéma Directeur d'Aménagement Lumière). Celui-ci est en cours de finalisation et sera mis en application avant fin 2023.

Éclairage des bâtiments

Le remplacement des ampoules de tous les bâtiments communaux par des ampoules LED est en cours de finalisation.

Infos pratiques

Réduire la pollution numérique : Des gestes simples pour un avenir durable

Peu de gens sont conscients de l'impact environnemental de nos activités numériques. Réduire la pollution numérique, qui englobe les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et les déchets électroniques, est un défi majeur pour notre société.

Les moyens de réduire la pollution numérique au quotidien :

- **Éteindre** les appareils plutôt que les laisser en veille,
- Utiliser des modes **d'économie d'énergie** pour les écrans notamment,
- Privilégier "**le streaming**" **responsable** : Lorsque vous écoutez de la musique ou regardez des vidéos en ligne, optez pour des services de streaming qui utilisent des serveurs alimentés par des sources d'énergies renouvelables,
- **Réduire les pièces jointes** ou utiliser des services de stockage en ligne pour partager des fichiers volumineux ou privilégiez les plateformes de partage de fichiers spécifiques,
- **Recycler et donner une seconde vie** à vos appareils électroniques,
- **Privilégier les produits durables** : lors de l'achat de nouveaux appareils électroniques, renseignez-vous sur leur durabilité, leur efficacité énergétique et leur recyclabilité.